



Extrait du Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/Un-jugement-historique>

# Un jugement historique

- Opinions -

Date de mise en ligne : lundi 20 avril 2015

---

**Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés**

---

### **Du point de vue de la pratique religieuse de nos institutions publiques..., enfin le XXI<sup>e</sup> siècle.**

L'Église catholique a eu une contribution notable dans l'histoire canadienne, surtout au moment où la nation canadienne se limitait principalement à la Vallée du St-Laurent, constituant ainsi le 1<sup>er</sup> peuple fondateur de l'époque coloniale.

Durant le siècle qui a suivi la conquête l'Église catholique a eu, selon nos historiens, une contribution importante pour assurer la consolidation de l'identité canadienne-française, ceci même si ces historiens ne s'entendent pas sur la relative importance à lui attribuer.

N'eut-été de l'attitude hégémonique voire impérialiste adopté par l'Église catholique à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, avec le duo Pie IX et Monseigneur Bourget [\[1\]](#), l'histoire de la relative harmonie qui a régné durant la colonisation française entre ceux qui arrivaient et ceux qui les ont accueillis aurait beaucoup plus de place aujourd'hui dans l'histoire populaire. Cette attitude hégémonique a engendré une vision unique de l'histoire à laquelle, par effet de balancier, a succédé le « rejet avec l'eau du bain », très bien reflété aujourd'hui avec LE sujet de nos jurons. La réaction à cette attitude hégémonique a créé un terreau fertile pour la considération comme étant ostentatoire de toute pratique religieuse fièrement affichée...

Bref, à l'époque où l'hégémonie de nos croyances religieuses est contesté aux églises chrétiennes jusqu'à vouloir s'en prendre à nos constitutions, une réaffirmation claire de la prépondérance de nos chartes est d'autant plus accueilli avec joie.

Renaud Blais  
Québec

---

[\[1\]](#) Voir sa lettre du 18 janvier 1849.